



RECUPERATION DE MON NATIONALITE FRANCAISE

Par **DESCREUX FRANCISCO**, le **03/10/2016 à 17:13**

BONJOUR, JE SUIS A MADAGASCAR ,J'AI MON ACTE DE TRANSCRIPTION DE MON ACTE DE NAISSANCE A NANTE, QU'EST CE QUE JE DOIS FAIRE POUR RECUPERER MON NATIONALITE CAR JE TROUVE PLUS LES PAPIERS DE MES PARENTS
MERCI

Par **youris**, le **03/10/2016 à 17:25**

bonjour,
avec si peu de renseignements, impossible de vous répondre.
Le Service central d'état civil (SCEC) centralise pour les Français l'ensemble des actes établis pour des événements d'état civil survenus à l'étranger.
mais cela ne signifie pas que vous ayez conservé la nationalité française depuis votre naissance, si vos parents ont perdu la nationalité française durant votre minorité, vous avez suivi la nationalité de vos parents.
pour savoir si vous êtes français, vous devez demander un certificat de nationalité française.
voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1051>

vous pouvez vous renseigner auprès d'un consulat de france.
salutations